



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-33454>

Département(s) de publication : **69, 42, 07, 26, 71, 73**

Annonce n° **26-33454**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public, contrôlé par une autorité publique centrale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Entretien des dépendances vertes du RRN et autoroutes non concédées

Description : Dans le cadre de leur mission d'entretien du réseau routier national, les districts de la DIRCE doivent procéder à l'entretien des dépendances vertes conformément à la réglementation et à la politique de la DIRCE. Une partie plus ou moins importante de cet entretien ne peut pas être réalisée en régie. Dans sa réflexion sur la massification des achats, la DIR CE a décidé de massifier l'achat d' «

Identifiant de la procédure : 5bec9245-a4c3-41b1-a022-9bae0136eca4

Identifiant interne : dirce-srexlyon-2024-dep-vertes

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 77310000 Réalisation et entretien d'espaces verts

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Rhône (FRK26)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 7,970,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : xxx

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Sans objet

Droit transnational applicable : Sans objet

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 8

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 8

2.1.6 Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion : Avis

Manquement à des obligations liées à des motifs d'exclusion purement nationaux : xxx

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Lot 1 - District de Lyon périmètre Etat

Description : Entretien des dépendances vertes du RRN et autoroutes non concédées

Identifiant interne : Lot 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 77310000 Réalisation et entretien d'espaces verts

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Rhône (FRK26)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 1 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : période ferme et trois reconductions, d'une durée d'un an chacune (de la date anniversaire de la notification du marché de l'année N à la veille de la date anniversaire de la notification du marché de l'année N+1)

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 2,000,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 4,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : Marché passé dans le cadre d'un groupement de commande : État – Ministère Chargé des Transports Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est (DIR CE) et Région Auvergne-Rhône-Alpes - 101 cours Charlemagne – CS 20033 – 69269 LYON CEDEX 02 - SIRET 200 053 767 00014 Le coordonnateur du groupement est : Ministère Chargé des Transports Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est (DIR CE) La durée du marché comporte une période ferme et trois reconductions, d'une durée d'un an chacune (de la date anniversaire de la notification du marché de l'année N à la veille de la date anniversaire de la notification du marché de l'année N+1) Dans les conditions financières d'exécution du marché le délai global de paiement des avances, acomptes, solde et indemnités est fixé à 30 jours. Sauf dispositions contraires, tous les montants figurant dans le présent marché, sont exprimés hors TVA. Le présent marché est soumis à une condition d'exécution sociale visant à favoriser l'accès ou le retour à l'emploi des publics qui en sont éloignés. Les modalités de mise en œuvre sont définies dans le CCAP – Article 1.6.5.1. uniquement sur le périmètre État. Les conditions d'exécution du marché comportent des éléments à caractère environnemental qui prennent en compte les objectifs de développement durable en conciliant développement économique, protection et mise en valeur de l'environnement. Elles feront l'objet d'un SOPRE dont les conditions sont écrites dans l'Annexe 1 du RC.

5.1.7 Marché public stratégique

Critères marchés publics écologiques : Critères applicables aux marchés publics écologiques nationaux

Objectif social promu : Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Inscription à un registre du commerce

Description : Situation juridique - références requises : Les documents et renseignements mentionnés aux articles R 2143-3 et R 2142-1 à 14 du Code de la commande publique. À cet effet, le candidat pourra utiliser les formulaires DC1 et DC2 « dernières versions à jour » téléchargeables sur le site <http://www.economie>.

gouv.fr (DAJ / Formulaire – Marchés publics) ; La forme juridique du candidat ; En cas de groupement, sa nature et le nom du mandataire, Les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat y compris, en cas de groupement, le cas échéant, les habilitations nécessaires pour représenter les entreprises au stade de la passation du marché.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Critère prix

Description : Ce critère est pondéré à 60 pour cent. Le critère prix sera apprécié au vu du document financier fourni à titre indicatif par le pouvoir adjudicateur et valorisé par le candidat en utilisant les prix du bordereau des prix.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Canal de communication ad hoc :

Nom : PLACE

URL : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variante : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Autorisée

Date limite de réception des offres : 17/04/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Lot 1 – District de Lyon périmètre Etat - 1000 heures d'insertion à réaliser sur la durée du marché

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Montage financier : Par dérogation à l'article 10.2.4 du CCAG, les prix du présent marché sont réputés établis sur la base des conditions économiques du mois précédant la date limite de remise des offres indiquée en première page du CCAP. Le pourcentage de l'avance est fixé à 30%. Les factures sont transmises par voie dématérialisée. RPA pour ce lot : madame la Directrice Interdépartementale des Routes Centre Est par délégation en vigueur de Madame la Préfète Coordonnatrice des Itinéraires Routiers. Ordonnateur : madame La Préfète coordonnateur des itinéraires routiers – Préfète du Rhône

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Lyon

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lyon

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel : depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L551-1 du Code de Justice Administrative) , Référé contractuel : 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché (article L551-13 à L551-23 et R551-7 à R551-10 du Code de Justice Administrative), Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision d'infructuosité (articles R421-1 à R421-3 du Code de Justice Administrative), Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché. Ce tribunal peut être saisi par voie dématérialisée par le dépôt d'une requête sur le site www.telerecours.fr

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection du travail et de conditions de travail, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Lyon

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

Organisation qui traite les offres : Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Lot 2 : District de Saint-Étienne périmètre Etat

Description : Entretien des dépendances vertes du RRN et autoroutes non concédées

Identifiant interne : Lot 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 77310000 Réalisation et entretien d'espaces verts

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Loire (FRK25)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 1 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : Période ferme et trois reconductions, d'une durée d'un an chacune (de la date anniversaire de la notification du marché de l'année N à la veille de la date anniversaire de la notification du marché de l'année N+1)

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 2,800,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 5,600,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : Marché passé dans le cadre d'un groupement de commande : État – Ministère Chargé des Transports Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est (DIR CE) et Région Auvergne-Rhône-Alpes - 101 cours Charlemagne – CS 20033 – 69269 LYON CEDEX 02 - SIRET 200 053 767 00014 Le coordonnateur du groupement est : Ministère Chargé des Transports Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est (DIR CE) La durée du marché comporte une période ferme et trois reconductions, d'une durée d'un an chacune (de la date anniversaire de la notification du marché de l'année N à la veille de la date anniversaire de la notification du marché de l'année N+1) Dans les conditions financières d'exécution du marché le délai global de paiement des avances, acomptes, solde et indemnités est fixé à 30 jours. Sauf dispositions contraires, tous les montants figurant dans le présent marché, sont exprimés hors TVA. Le présent marché est soumis à une condition d'exécution sociale visant à favoriser l'accès ou le retour à l'emploi des publics qui en sont éloignés. Les modalités de mise en œuvre sont définies dans le CCAP – Article 1.6.5.1. uniquement sur le périmètre État. Les conditions d'exécution du marché comportent des éléments à caractère environnemental qui prennent en compte les objectifs de développement durable en conciliant développement économique, protection et mise en valeur de l'environnement. Elles feront l'objet d'un SOPRE dont les conditions sont écrites dans l'Annexe 1 du RC.

5.1.7 Marché public stratégique

Critères marchés publics écologiques : Critères applicables aux marchés publics écologiques nationaux

Objectif social promu : Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Inscription à un registre du commerce

Description : Situation juridique - références requises : Les documents et renseignements mentionnés aux articles R 2143-3 et R 2142-1 à 14 du Code de la commande publique. À cet effet, le candidat pourra utiliser les formulaires DC1 et DC2 « dernières versions à jour » téléchargeables sur le site <http://www.economie.gouv.fr> (DAJ / Formulaires – Marchés publics) ; La forme juridique du candidat ; En cas de groupement, sa nature et le nom du mandataire, Les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat y compris, en cas de groupement, le cas échéant, les habilitations nécessaires pour représenter les entreprises au stade de la passation du marché.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Critère prix

Description : Ce critère est pondéré à 60 pour cent. Le critère prix sera apprécié au vu du document financier fourni à titre indicatif par le pouvoir adjudicateur et valorisé par le candidat en utilisant les prix du bordereau des prix

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Canal de communication ad hoc :

Nom : PLACE

URL : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Autorisée

Date limite de réception des offres : 17/04/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Pas encore connu

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Lot 2 : District de Saint-Etienne
périmètre Etat - 900 heures d'insertion à réaliser sur la durée du marché

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Montage financier : Par dérogation à l'article 10.2.4 du CCAG, les prix du présent marché sont réputés établis sur la base des conditions économiques du mois précédant la date limite de remise des offres indiquée en première page du CCAP. Le pourcentage de l'avance est fixé à 30 pour cent. Les factures sont transmises par voie dématérialisée. RPA pour ce lot : madame la Directrice Interdépartementale des Routes Centre Est par délégation en vigueur de Madame la Préfète Coordonnatrice des Itinéraires Routiers. Ordonnateur : madame La Préfète coordonnateur des itinéraires routiers – Préfète du Rhône.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Lyon

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lyon

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel : depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L551-1 du Code de Justice Administrative) , Référé contractuel : 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché (article L551-13 à L551-23 et R551-7 à R551-10 du Code de Justice Administrative), Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision d'infructuosité (articles R421-1 à R421-3 du Code de Justice Administrative), Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché. Ce tribunal peut être saisi par voie dématérialisée par le dépôt d'une requête sur le site www.telerecours.fr

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection du travail et de conditions de travail, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Lyon

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

Organisation qui traite les offres : Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Lot 3 : District de Saint-Étienne périmètre Région

Description : Entretien des dépendances vertes du RRN et autoroutes non concédées

Identifiant interne : Lot 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 77310000 Réalisation et entretien d'espaces verts

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Loire (FRK25)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 1 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : Période ferme et trois reconductions, d'une durée d'un an chacune (de la date anniversaire de la notification du marché de l'année N à la veille de la date anniversaire de la notification du marché de l'année N+1

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 1,200,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 2,400,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : Marché passé dans le cadre d'un groupement de commande : État – Ministère Chargé des Transports Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est (DIR CE) et Région Auvergne-Rhône-Alpes - 101 cours Charlemagne – CS 20033 – 69269 LYON CEDEX 02 - SIRET 200 053 767 00014 Le coordonnateur du groupement est : Ministère Chargé des Transports Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est (DIR CE) La durée du marché comporte une période ferme et trois reconductions, d'une durée d'un an chacune (de la date anniversaire de la notification du marché de l'année N à la veille de la date anniversaire de la notification du marché de l'année N+1) Dans les conditions financières d'exécution du marché le délai global de paiement des avances, acomptes, solde et indemnités est fixé à 30 jours. Sauf dispositions contraires, tous les montants figurant dans le présent marché, sont exprimés hors TVA. Les modalités de mise en œuvre sont définies dans le CCAP – Article 1.6.5.1. uniquement sur le périmètre État. Les conditions d'exécution du marché comportent des éléments à caractère environnemental qui prennent en compte les objectifs de développement durable en conciliant développement économique, protection et mise en valeur de l'environnement. Elles feront l'objet d'un SOPRE dont les conditions sont écrites dans l'Annexe 1 du RC.

5.1.7 Marché public stratégique

Critères marchés publics écologiques : Critères applicables aux marchés publics écologiques nationaux

Objectif social promu : Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Inscription à un registre du commerce

Description : Situation juridique - références requises : Les documents et renseignements mentionnés aux articles R 2143-3 et R 2142-1 à 14 du Code de la commande publique. À cet effet, le candidat pourra utiliser les formulaires DC1 et DC2 « dernières versions à jour » téléchargeables sur le site <http://www.economie.gouv.fr> (DAJ / Formulaires – Marchés publics) ; La forme juridique du candidat ; En cas de groupement, sa nature et le nom du mandataire, Les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat y compris, en cas de groupement, le cas échéant, les habilitations nécessaires pour représenter les entreprises au stade de la passation du marché.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Critère prix

Description : Ce critère est pondéré à 60 pour cent. Le critère prix sera apprécié au vu du document financier fourni à titre indicatif par le pouvoir adjudicateur et valorisé par le candidat en utilisant les prix du bordereau des prix

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Canal de communication ad hoc :

Nom : PLACE

URL : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Autorisée

Description de la garantie financière : Pour les commandes sur le périmètre Région : le pourcentage de l'avance est fixé à 5 %. Si le titulaire est une TPE-PME le pourcentage est de 10%. Le titulaire qui souhaite le versement de l'avance doit préalablement constituer et transmettre à l'acheteur une garantie à première demande d'un montant égal à l'avance consentie, dès que le montant de cette avance est supérieur ou égal à 50 000 €.

Date limite de réception des offres : 17/04/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Les conditions d'exécution du marché comportent des éléments à caractère environnemental qui prennent en compte les objectifs de développement durable en conciliant développement économique, protection et mise en valeur de l'environnement. Elles feront l'objet d'un SOPRE dont les conditions sont écrites dans l'Annexe 1 du RC.

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Montage financier : Par dérogation à l'article 10.2.4 du CCAG, les prix du présent marché sont réputés établis sur la base des conditions économiques du mois précédant la date limite de remise des offres indiquée en première page du CCAP. le pourcentage est fixé à 5 pour cent. Si le titulaire est une TPE-PME le pourcentage est de 10 pour cent. Le titulaire qui souhaite le versement de l'avance doit préalablement constituer et transmettre à l'acheteur une garantie à première demande d'un montant égal à l'avance consentie, dès que le montant de cette avance est supérieur ou égal à 50 000 €. Les factures sont transmises par voie dématérialisée RPA pour ce lot : madame la Directrice Interdépartementale des Routes Centre Est par délégation en vigueur de Monsieur le Président de la Région Auvergne – Rhône-Alpes. Ordonnateur : monsieur Le Président du conseil Régional AURA.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Lyon

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lyon

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel : depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L551-1 du Code de Justice Administrative) , Référé contractuel : 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché (article L551-13 à L551-23 et R551-7 à R551-10 du Code de Justice Administrative), Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision d'infructuosité (articles R421-1 à R421-3 du Code de Justice Administrative), Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché. Ce tribunal peut être saisi par voie dématérialisée par le dépôt d'une requête sur le site www.telerecours.fr

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection du travail et de conditions de travail, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Lyon

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

Organisation qui traite les offres : Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : Lot 4 : District de Valence périmètre État

Description : Entretien des dépendances vertes du RRN et autoroutes non concédées

Identifiant interne : Lot 4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 77310000 Réalisation et entretien d'espaces verts

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Drôme (FRK23)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 1 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : Période ferme et trois reconductions, d'une durée d'un an chacune (de la date anniversaire de la notification du marché de l'année N à la veille de la date anniversaire de la notification du marché de l'année N+1)

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 100,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 200,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : Marché passé dans le cadre d'un groupement de commande : État – Ministère Chargé des Transports Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est (DIR CE) et Région Auvergne-Rhône-Alpes - 101 cours Charlemagne – CS 20033 – 69269 LYON CEDEX 02 - SIRET 200 053 767 00014 Le coordonnateur du groupement est : Ministère Chargé des Transports Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est (DIR CE) La durée du marché comporte une période ferme et trois reconductions, d'une durée d'un an chacune (de la date anniversaire de la notification du marché de l'année N à la veille de la date anniversaire de la notification du marché de l'année N+1) Dans les conditions financières d'exécution du marché le délai global de paiement des avances, acomptes, solde et indemnités est fixé à 30 jours. Sauf dispositions contraires, tous les montants figurant dans le présent marché, sont exprimés hors TVA. Le présent marché est soumis à une condition d'exécution sociale visant à favoriser l'accès ou le retour à l'emploi des publics qui en sont éloignés. Les modalités de mise en œuvre sont définies dans le CCAP – Article 1.6.5.1. uniquement sur le périmètre État. Les conditions d'exécution du marché comportent des éléments à caractère environnemental qui prennent en compte les objectifs de développement durable en conciliant développement économique, protection et mise en valeur de l'environnement. Elles feront l'objet d'un SOPRE dont les conditions sont écrites dans l'Annexe 1 du RC.

5.1.7 Marché public stratégique

Critères marchés publics écologiques : Critères applicables aux marchés publics écologiques nationaux

Objectif social promu : Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Inscription à un registre du commerce

Description : Situation juridique - références requises : Les documents et renseignements mentionnés aux articles R 2143-3 et R 2142-1 à 14 du Code de la commande publique. À cet effet, le candidat pourra utiliser les formulaires DC1 et DC2 « dernières versions à jour » téléchargeables sur le site <http://www.economie.gouv.fr> (DAJ / Formulaires – Marchés publics) ; La forme juridique du candidat ; En cas de groupement, sa nature et le nom du mandataire, Les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat y compris, en cas de groupement, le cas échéant, les habilitations nécessaires pour représenter les entreprises au stade de la passation du marché.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Critère prix

Description : Ce critère est pondéré à 60 pour cent. Le critère prix sera apprécié au vu du document financier fourni à titre indicatif par le pouvoir adjudicateur et valorisé par le candidat en utilisant les prix du bordereau des prix

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Canal de communication ad hoc :

Nom : PLACE

URL : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Autorisée

Date limite de réception des offres : 17/04/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Lot 4 : district de Valence
périmètre Etat 100 heures d'insertion à réaliser sur la durée du marché

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Montage financier : Par dérogation à l'article 10.2.4 du CCAG, les prix du présent marché sont réputés établis sur la base des conditions économiques du mois précédant la date limite de remise des offres indiquée en première page du CCAP. Le pourcentage de l'avance est fixé à 30 pour cent. Les factures sont transmises par voie dématérialisée. RPA pour ce lot : madame la Directrice Interdépartementale des Routes Centre Est par délégation en vigueur de Madame la Préfète Coordonnatrice des Itinéraires Routiers. Ordonnateur : madame La Préfète coordonnateur des itinéraires routiers – Préfète du Rhône.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Lyon

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lyon

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel : depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L551-1 du Code de Justice Administrative) , Référé contractuel : 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché (article L551-13 à L551-23 et R551-7 à R551-10 du Code de Justice Administrative), Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision d'infructuosité (articles R421-1 à R421-3 du Code de Justice Administrative), Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché. Ce tribunal peut être saisi par voie dématérialisée par le dépôt d'une requête sur le site www.telerecours.fr

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection du travail et de conditions de travail, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Lyon

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

Organisation qui traite les offres : Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

Titre : Lot 5 – District de Valence périmètre Région

Description : Entretien des dépendances vertes du RRN et autoroutes non concédées

Identifiant interne : Lot 5

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 77310000 Réalisation et entretien d'espaces verts

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Drôme (FRK23)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 1 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : période ferme et trois reconductions, d'une durée d'un an chacune (de la date anniversaire de la notification du marché de l'année N à la veille de la date anniversaire de la notification du marché de l'année N+1

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 320,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 640,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : Marché passé dans le cadre d'un groupement de commande : État – Ministère Chargé des Transports Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est (DIR CE) et Région Auvergne-Rhône-Alpes - 101 cours Charlemagne – CS 20033 – 69269 LYON CEDEX 02 - SIRET 200 053 767 00014 Le coordonnateur du groupement est : Ministère Chargé des Transports Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est (DIR CE) La durée du marché comporte une période ferme et trois reconductions, d'une durée d'un an chacune (de la date anniversaire de la notification du marché de l'année N à la veille de la date anniversaire de la notification du marché de l'année N+1). Dans les conditions financières d'exécution du marché le délai global de paiement des avances, acomptes, solde et indemnités est fixé à 30 jours. Sauf dispositions contraires, tous les montants figurant dans le présent marché, sont exprimés hors TVA. Les conditions d'exécution du marché comportent des éléments à caractère environnemental qui prennent en compte les objectifs de développement durable en conciliant développement économique, protection et mise en valeur de l'environnement. Elles feront l'objet d'un SOPRE dont les conditions sont écrites dans l'Annexe 1 du RC.

5.1.7 Marché public stratégique

Critères marchés publics écologiques : Critères applicables aux marchés publics écologiques nationaux

Objectif social promu : Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Inscription à un registre du commerce

Description : Situation juridique - références requises : Les documents et renseignements mentionnés aux articles R 2143-3 et R 2142-1 à 14 du Code de la commande publique. À cet effet, le candidat pourra utiliser les formulaires DC1 et DC2 « dernières versions à jour » téléchargeables sur le site <http://www.economie.gouv.fr> (DAJ / Formulaires – Marchés publics) ; La forme juridique du candidat ; En cas de groupement, sa nature et le nom du mandataire, Les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat y compris, en cas de groupement, le cas échéant, les habilitations nécessaires pour représenter les entreprises au stade de la passation du marché.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Critère prix

Description : Ce critère est pondéré à 60 pour cent. Le critère prix sera apprécié au vu du document financier fourni à titre indicatif par le pouvoir adjudicateur et valorisé par le candidat en utilisant les prix du bordereau des prix

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Canal de communication ad hoc :

Nom : PLACE

URL : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Autorisée

Description de la garantie financière : Pour les commandes sur le périmètre Région : le pourcentage de l'avance est fixé à 5 %. Si le titulaire est une TPE-PME le pourcentage est de 10%. Le titulaire qui souhaite le versement de l'avance doit préalablement constituer et transmettre à l'acheteur une garantie à première demande d'un montant égal à l'avance consentie, dès que le montant de cette avance est supérieur ou égal à 50 000 €.

Date limite de réception des offres : 17/04/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Les conditions d'exécution du marché comportent des éléments à caractère environnemental qui prennent en

compte les objectifs de développement durable en conciliant développement économique, protection et mise en valeur de l'environnement. Elles feront l'objet d'un SOPRE dont les conditions sont écrites dans l'Annexe 1 du RC.

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Montage financier : Par dérogation à l'article 10.2.4 du CCAG, les prix du présent marché sont réputés établis sur la base des conditions économiques du mois précédant la date limite de remise des offres indiquée en première page du CCAP. Le pourcentage est fixé à 5 pour cent. Si le titulaire est une TPE-PME le pourcentage est de 10 pour cent. Le titulaire qui souhaite le versement de l'avance doit préalablement constituer et transmettre à l'acheteur une garantie à première demande d'un montant égal à l'avance consentie, dès que le montant de cette avance est supérieur ou égal à 50 000 €. Les factures sont transmises par voie dématérialisée. RPA pour ce lot : madame la Directrice Interdépartementale des Routes Centre Est par délégation en vigueur de Monsieur le Président de la Région Auvergne – Rhône-Alpes. Ordonnateur : monsieur Le Président du conseil Régional AURA

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Lyon

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lyon

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel : depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L551-1 du Code de Justice Administrative) , Référé contractuel : 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché (article L551-13 à L551-23 et R551-7 à R551-10 du Code de Justice Administrative), Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision d'infructuosité (articles R421-1 à R421-3 du Code de Justice Administrative), Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché. Ce tribunal peut être saisi par voie dématérialisée par le dépôt d'une requête sur le site www.telerecours.fr

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection du travail et de conditions de travail, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Lyon

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

Organisation qui traite les offres : Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0006

Titre : Lot 6 – District de Chambéry-Grenoble – CEI de Grenoble périmètre État

Description : Entretien des dépendances vertes du RRN et autoroutes non concédées

Identifiant interne : Lot 6

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 77310000 Réalisation et entretien d'espaces verts

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Savoie (FRK27)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 1 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : Période ferme et trois reconductions, d'une durée d'un an chacune (de la date anniversaire de la notification du marché de l'année N à la veille de la date anniversaire de la notification du marché de l'année N+1)

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 600,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,200,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : Marché passé dans le cadre d'un groupement de commande : État – Ministère Chargé des Transports Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est (DIR CE) et Région Auvergne-Rhône-Alpes - 101 cours Charlemagne – CS 20033 – 69269 LYON CEDEX 02 - SIRET 200 053 767 00014 Le coordonnateur du groupement est : Ministère Chargé des Transports Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est (DIR CE) La durée du marché comporte une période ferme et trois reconductions, d'une durée d'un an chacune (de la date anniversaire de la notification du marché de l'année N à la veille de la date anniversaire de la notification du marché de l'année N+1) Dans les conditions financières d'exécution du marché le délai global de paiement des avances, acomptes, solde et indemnités est fixé à 30 jours. Sauf dispositions contraires, tous les montants figurant dans le présent marché, sont exprimés hors TVA. Le présent marché est soumis à une condition d'exécution sociale visant à favoriser l'accès ou le retour à l'emploi des publics qui en sont éloignés. Les modalités de mise en œuvre sont définies dans le CCAP – Article 1.6.5.1. uniquement sur le périmètre État. Les conditions d'exécution du marché comportent des éléments à caractère environnemental qui prennent en compte les objectifs de développement durable en conciliant développement économique, protection et mise en valeur de l'environnement. Elles feront l'objet d'un SOPRE dont les conditions sont écrites dans l'Annexe 1 du RC.

5.1.7 Marché public stratégique

Critères marchés publics écologiques : Critères applicables aux marchés publics écologiques nationaux

Objectif social promu : Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Inscription à un registre du commerce

Description : Situation juridique - références requises : Les documents et renseignements mentionnés aux articles R 2143-3 et R 2142-1 à 14 du Code de la commande publique. À cet effet, le candidat pourra utiliser les formulaires DC1 et DC2 « dernières versions à jour » téléchargeables sur le site <http://www.economie.gouv.fr> (DAJ / Formulaires – Marchés publics) ; La forme juridique du candidat ; En cas de groupement, sa nature et le nom du mandataire, Les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat y compris, en cas de groupement, le cas échéant, les habilitations nécessaires pour représenter les entreprises au stade de la passation du marché.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Critère prix

Description : Ce critère est pondéré à 60 pour cent. Le critère prix sera apprécié au vu du document financier fourni à titre indicatif par le pouvoir adjudicateur et valorisé par le candidat en utilisant les prix du bordereau des prix

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Canal de communication ad hoc :

Nom : PLACE

URL : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Autorisée

Date limite de réception des offres : 17/04/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Lot 6 : district de Chambéry Grenoble – CEI Grenoble périmètre Etat : 300 heures d'insertion à réaliser sur la durée du marché

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Montage financier : Par dérogation à l'article 10.2.4 du CCAG, les prix du présent marché sont réputés établis sur la base des conditions économiques du mois précédant la date limite de remise des offres indiquée en première page du CCAP. Le pourcentage de l'avance est fixé à 30 pour cent. Les factures sont

transmises par voie dématérialisée. RPA pour ce lot : madame la Directrice Interdépartementale des Routes Centre Est par délégation en vigueur de Madame la Préfète Coordinatrice des Itinéraires Routiers. Ordonnateur : madame La Préfète coordonnateur des itinéraires routiers – Préfète du Rhône.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Lyon

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lyon

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel : depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L551-1 du Code de Justice Administrative) , Référé contractuel : 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché (article L551-13 à L551-23 et R551-7 à R551-10 du Code de Justice Administrative), Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision d'infructuosité (articles R421-1 à R421-3 du Code de Justice Administrative), Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché. Ce tribunal peut être saisi par voie dématérialisée par le dépôt d'une requête sur le site www.telerecours.fr

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection du travail et de conditions de travail, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Lyon

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

Organisation qui traite les offres : Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0007

Titre : Lot 7 – District de Chambéry-Genoble – CEI Aigueblanche RN 90 périmètre État

Description : Entretien des dépendances vertes du RRN et autoroutes non concédées

Identifiant interne : Lot 7

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 77310000 Réalisation et entretien d'espaces verts

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Savoie (FRK27)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 1 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : Période ferme et trois reconductions, d'une durée d'un an chacune (de la date anniversaire de la notification du marché de l'année N à la veille de la date anniversaire de la notification du marché de l'année N+1)

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 600,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,200,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : Marché passé dans le cadre d'un groupement de commande : État – Ministère Chargé des Transports Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est (DIR CE) et Région Auvergne-Rhône-Alpes - 101 cours Charlemagne – CS 20033 – 69269 LYON CEDEX 02 - SIRET 200 053 767 00014 Le coordonnateur du groupement est : Ministère Chargé des Transports Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est (DIR CE) La durée du marché comporte une période ferme et trois reconductions, d'une durée d'un an chacune (de la date anniversaire de la notification du marché de l'année N à la veille de la date anniversaire de la notification du marché de

l'année N+1) Dans les conditions financières d'exécution du marché le délai global de paiement des avances, acomptes, solde et indemnités est fixé à 30 jours. Sauf dispositions contraires, tous les montants figurant dans le présent marché, sont exprimés hors TVA. Le présent marché est soumis à une condition d'exécution sociale visant à favoriser l'accès ou le retour à l'emploi des publics qui en sont éloignés. Les modalités de mise en œuvre sont définies dans le CCAP – Article 1.6.5.1. uniquement sur le périmètre État. Les conditions d'exécution du marché comportent des éléments à caractère environnemental qui prennent en compte les objectifs de développement durable en conciliant développement économique, protection et mise en valeur de l'environnement. Elles feront l'objet d'un SOPRE dont les conditions sont écrites dans l'Annexe 1 du RC.

5.1.7 **Marché public stratégique**

Critères marchés publics écologiques : Critères applicables aux marchés publics écologiques nationaux

Objectif social promu : Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

5.1.9 **Critères de sélection**

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Inscription à un registre du commerce

Description : Situation juridique - références requises : Les documents et renseignements mentionnés aux articles R 2143-3 et R 2142-1 à 14 du Code de la commande publique. À cet effet, le candidat pourra utiliser les formulaires DC1 et DC2 « dernières versions à jour » téléchargeables sur le site <http://www.economie.gouv.fr> (DAJ / Formulaires – Marchés publics) ; La forme juridique du candidat ; En cas de groupement, sa nature et le nom du mandataire, Les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat y compris, en cas de groupement, le cas échéant, les habilitations nécessaires pour représenter les entreprises au stade de la passation du marché.

5.1.10 **Critères d'attribution**

Critère :

Type : Prix

Nom : Critère prix

Description : Ce critère est pondéré à 60 pour cent. Le critère prix sera apprécié au vu du document financier fourni à titre indicatif par le pouvoir adjudicateur et valorisé par le candidat en utilisant les prix du bordereau des prix

5.1.11 **Documents de marché**

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Canal de communication ad hoc :

Nom : PLACE

URL : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Autorisée

Date limite de réception des offres : 17/04/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Lot 7 : district de Chambéry
Grenoble – CEI Aigueblanche RN90 périmètre Etat : 300 heures d'insertion à réaliser sur la durée du marché

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Montage financier : Par dérogation à l'article 10.2.4 du CCAG, les prix du présent marché sont réputés établis sur la base des conditions économiques du mois précédant la date limite de remise des offres indiquée en première page du CCAP. Le pourcentage de l'avance est fixé à 30 pour cent. Les factures sont transmises par voie dématérialisée. RPA pour ce lot : madame la Directrice Interdépartementale des Routes Centre Est par délégation en vigueur de Madame la Préfète Coordonnatrice des Itinéraires Routiers. Ordonnateur : madame La Préfète coordonnateur des itinéraires routiers – Préfète du Rhône.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Lyon

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lyon

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel : depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L551-1 du Code de Justice Administrative) , Référé contractuel : 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché (article L551-13 à L551-23 et R551-7 à R551-10 du Code de Justice Administrative), Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision d'infructuosité (articles R421-1 à R421-3 du Code de Justice Administrative), Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché. Ce tribunal peut être saisi par voie dématérialisée par le dépôt d'une requête sur le site www.telerecours.fr

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection du travail et de conditions de travail, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Lyon

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

Organisation qui traite les offres : Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0008

Titre : Lot 8 – District de Mâcon – Saône et Loire périmètre État

Description : Entretien des dépendances vertes du RRN et autoroutes non concédées

Identifiant interne : Lot 8

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 77310000 Réalisation et entretien d'espaces verts

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Saône-et-Loire (FRC13)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 **Durée estimée**

Durée : 1 An

5.1.4 **Renouvellement**

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : Période ferme et trois reconductions, d'une durée d'un an chacune (de la date anniversaire de la notification du marché de l'année N à la veille de la date anniversaire de la notification du marché de l'année N+1)

5.1.5 **Valeur**

Valeur estimée hors TVA : 350,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 700,000 Euro

5.1.6 **Informations générales**

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : Marché passé dans le cadre d'un groupement de commande : État – Ministère Chargé des Transports Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est (DIR CE) et Région Auvergne-Rhône-Alpes - 101 cours Charlemagne – CS 20033 – 69269 LYON CEDEX 02 - SIRET 200 053 767 00014 Le coordonnateur du groupement est : Ministère Chargé des Transports Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est (DIR CE) La durée du marché comporte une période ferme et trois reconductions, d'une durée d'un an chacune (de la date anniversaire de la notification du marché de l'année N à la veille de la date anniversaire de la notification du marché de l'année N+1) Dans les conditions financières d'exécution du marché le délai global de paiement des avances, acomptes, solde et indemnités est fixé à 30 jours. Sauf dispositions contraires, tous les montants figurant dans le présent marché, sont exprimés hors TVA. Le présent marché est soumis à une condition d'exécution sociale visant à favoriser l'accès ou le retour à l'emploi des publics qui en sont éloignés. Les modalités de mise en œuvre sont définies dans le CCAP – Article 1.6.5.1. uniquement sur le périmètre État. Les conditions d'exécution du marché comportent des éléments à caractère environnemental qui prennent en compte les objectifs de développement durable en conciliant développement économique, protection et mise en valeur de l'environnement. Elles feront l'objet d'un SOPRE dont les conditions sont écrites dans l'Annexe 1 du RC.

5.1.7 **Marché public stratégique**

Critères marchés publics écologiques : Critères applicables aux marchés publics écologiques nationaux

Objectif social promu : Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Inscription à un registre du commerce

Description : Situation juridique - références requises : Les documents et renseignements mentionnés aux articles R 2143-3 et R 2142-1 à 14 du Code de la commande publique. À cet effet, le candidat pourra utiliser les formulaires DC1 et DC2 « dernières versions à jour » téléchargeables sur le site <http://www.economie.gouv.fr> (DAJ / Formulaires – Marchés publics) ; La forme juridique du candidat ; En cas de groupement, sa nature et le nom du mandataire, Les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat y compris, en cas de groupement, le cas échéant, les habilitations nécessaires pour représenter les entreprises au stade de la passation du marché.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Critère prix

Description : Ce critère est pondéré à 60 pour cent. Le critère prix sera apprécié au vu du document financier fourni à titre indicatif par le pouvoir adjudicateur et valorisé par le candidat en utilisant les prix du bordereau des prix

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Canal de communication ad hoc :

Nom : PLACE

URL : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variante : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Autorisée

Date limite de réception des offres : 17/04/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Lot 8 : district de Mâcon périmètre
Etat : 180 heures d'insertion à réaliser sur la durée du marché

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Montage financier : Par dérogation à l'article 10.2.4 du CCAG, les prix du présent marché sont réputés établis sur la base des conditions économiques du mois précédant la date limite de remise des offres indiquée en première page du CCAP. Le pourcentage de l'avance est fixé à 30 pour cent. Les factures sont transmises par voie dématérialisée. RPA pour ce lot : madame la Directrice Interdépartementale des Routes Centre Est par délégation en vigueur de Madame la Préfète Coordinatrice des Itinéraires Routiers. Ordonnateur : madame La Préfète coordonnateur des itinéraires routiers – Préfète du Rhône.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Lyon

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lyon

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel : depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L551-1 du Code de Justice Administrative) , Référé contractuel : 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché (article L551-13 à L551-23 et R551-7 à R551-10 du Code de Justice Administrative), Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision d'infructuosité (articles R421-1 à R421-3 du Code de Justice Administrative), Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché. Ce tribunal peut être saisi par voie dématérialisée par le dépôt d'une requête sur le site www.telerecours.fr

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection du travail et de conditions de travail, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Lyon

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

Organisation qui traite les offres : Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

Numéro d'enregistrement : 13000173800017

Département : Rhône

Adresse postale : Immeuble La Villardière

Ville : Lyon Cedex 03

Code postal : 69446

Subdivision pays (NUTS) : Rhône (FRK26)

Pays : France

Point de contact : Emmanuel PAGENEL

Adresse électronique : srex-lyon.dirce@developpement-durable.gouv.fr

Téléphone : 33469166200

Adresse internet : <https://www.dir.centre-est.developpement-durable.gouv.fr/>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://www.marchespublics.gouv.fr>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection du travail et de conditions de travail, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Lyon

Numéro d'enregistrement : 17690005800015

Département : Rhône

Adresse postale : 184 rue Duguesclin

Ville : Lyon

Code postal : 69433

Subdivision pays (NUTS) : Rhône (FRK26)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-lyon@juradm.fr

Téléphone : 0487635000

Télécopieur : 0487635250

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : c8979bd1-c5a9-45be-832c-54918d3ad24e-01

Principale raison de la modification : Mise à jour d'informations

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : a8e0a570-1a20-4dd4-b20d-3cfd195ea846 - 02

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 01/04/2026 à 09:52

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 01/04/2026